

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ D'ANGE-GARDIEN

À une assemblée publique de consultation du conseil municipal tenue au 249, rue Saint-Joseph à Ange-Gardien, à 19 h 30, le 13 octobre 2020, à laquelle sont présents les membres suivants : M. Rhéal Grenier, M. Guillaume Desnoyers, M. Charles Choquette, M. Éric Ménard, M. Jonathan Alix et M. Benoit Pépin.

Formant quorum sous la présidence de M. Yvan Pinsonneault, maire.

Madame Brigitte Vachon, directrice générale et secrétaire-trésorière, et monsieur Alexandre Lamarre, directeur des Services techniques, sont également présents.

L'avis public informant de la tenue de cette assemblée est paru dans le journal La Voix de l'Est le 30 septembre 2020 et a été affiché au babillard de l'hôtel de ville, au 249, rue Saint-Joseph à Ange-Gardien et au babillard de la caisse Desjardins, au 101 rue Canrobert à Ange-Gardien, le 30 septembre 2020.

### **PRÉAMBULE**

Monsieur le maire explique que le but de cette assemblée publique de consultation est d'entendre les personnes intéressées par les modifications apportées par le projet de règlement suivant :

- Projet de règlement numéro 865-20 modifiant le règlement de zonage 617-05 et ses amendements concernant les ventes de garage et la modification de certains usages et d'une norme à la zone 302-P.

Monsieur Alexandre Lamarre explique les modifications apportées au règlement de zonage par le projet de règlement 865-20.

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur le maire entend les personnes qui désirent s'exprimer et monsieur Alexandre Lamarre est invité à répondre aux questions en lien avec le règlement.

### **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'assemblée est levée à 19h40.

---

Yvan Pinsonneault,  
maire

---

Brigitte Vachon,  
secrétaire-trésorière